**Compte rendu de réunion du Conseil Municipal d’Allons du 12 Avril 2014**

Le Conseil Municipal s’est réuni dans la salle communale le douze avril deux mille quatorze à 10 heures.

La réunion s’est tenue sous la présidence de M. Christophe IACOBBI maire d’Allons.

Présents : Elie GALFARD ; Claude CAUVIN ; Josiane GRIMAUD ; Bernard AUDIER ; Serge GUICHARD ; Marilyne MEILLEURAT ; Patrick MAURIN ; Régis GALFARD ; Fabien LORENZI ; Jean-Marie PAUTRAT

Secrétaire de séance : Mme Josiane GRIMAUD

Ouverture de la réunion par M le Maire qui .rappelle l’ordre du jour du présent Conseil.

Il donne en préambule à la réunion deux informations :

* Suite à un échange avec M le Maire de La Mure-Argens, notre salarié, M Pierre JULIEN devrait être vu par la Commission de Réforme .

Sous réserve de confirmation il doit être réformé au 1er septembre 2014.

Financièrement, c’est pour la Commune une bonne nouvelle car nous avions budgété son salaire pour toute l’année 2014. De fait nous ne payerons pas les mois de septembre à décembre.

* Concernant la mise en place du haut débit (passer de 2 gigas à environ 10), ERDF et le SMO se sont concertées pour ne faire qu’une seule tranchée. Il y avait un retard de la part ERDF mais maintenant les consultations des entreprises vont être lancées. Prévision des débuts des travaux le 30 juin (toujours sous toutes réserves).

Une convention va être signée entre les deux entités, notre village est prioritaire pour ces travaux.

Normalement ceux-ci doivent durer 2 mois. Il y aura installation à l’entrée du village d’une armoire dédiée au haut débit. Le branchement du village prendra 3 mois supplémentaires de délai.

En conclusion, normalement, d’ici la fin de l’année nous bénéficierons du haut débit.

M Elie GALFARD demande si le téléphone est également prévu dans le câble fibre optique ? Dans ce sens les poteaux vont-ils disparaitre ?

M le Maire répond qu’à cette étape ce n’est pas le cas du fait de problème technique et financier qu’il explique dans le détail.

M Régis GALFARD propose de faire établir un devis pour que la commune prenne en charge cette partie des travaux afin de faire disparaître les poteaux.

Un membre du Conseil demande également si la solution du satellite ne serait pas meilleure.

Pour conclure sur ce point M le Maire donne l’exemple des villages équivalent qui ont choisi la solution du satellite (pas du tout satisfaisante)

Il propose ensuite afin de répondre aux diverses interrogations d’organiser une réunion commune avec ERDF/SMO et la Commune afin de voir toutes les problématiques de ce dossier.

L’ordre du jour est ensuite engagé.

* **Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal.**

Après quelques remarques sur des erreurs de frappes le compte rendu est adopté à l’unanimité.

* **Projet de délibération : Vote du budget 2014 – budget Eau**

M Serge GUICHARD, Président de la Commission des Finances présente le projet de budget.

Il fait remarquer que celui-ci ainsi que le budget principal a été préparé en 4 temps :

1. Un travail préparatoire entre Christophe et Katia.
2. Un échange entre Christophe et lui-même.
3. Une réunion avec M le Receveur des impôts, Christophe, Katia et Jean Marie.
4. La réunion de la Commission financière.

Chaque rubrique est expliquée au Conseil.

Pour le Budget de l’eau, un rappel est fait par M le Maire sur le coût de chaque branchement d’assainissement qui est de l’ordre de 1000 euros/ branchement. Selon le lieu d’éloignement de ce branchement la Commune pourra être « bénéficiaire » ou « perdante ». Dans ce sens un éloignement trop important d’une nouvelle habitation pourrait entraîner une suspension de l’accord des travaux.

Il est également précisé que l’endettement du fait de l’investissement important fait sur la question de l’eau est totalement lié à l’intérêt général et aux futures générations.

Un point est également précisé sur l’augmentation du coût de la maintenance mais qui à terme nous fera baisser les dépenses téléphoniques de surveillance du réseau.

Tous les trimestres un état de l’eau doit être établi ce qui correspond à une législation de plus en plus contraignante sur la gestion de l’eau qui est devenu une richesse au même titre que les matières premières…

M le Maire fait également remarqué de l’importance de l’auto financement pour l’eau. Une mauvaise gestion de ce budget pourrait entraîner un blocage de ce dernier.

Sur proposition du président, le budget est adopté à l’unanimité.

* **Projet de délibération : Vote du budget 2014 – Budget Principal**

M. Serge GUICHARD, Président de la Commission des Finances présente le projet de budget.

Chaque rubrique est expliquée au Conseil.

Quelques précisions données par M le Maire :

* La sauvegarde à distance de nos données informatique
* L’état d’avancement du projet de construction du garage Communal (coût hors taxe de 50000 euros, détail des possibles subventions ainsi que le refus d’une subvention attendue de l’état au titre de la DETR)

Suite aux interrogations sur son financement et nos possibilités budgétaires il propose de demander à l’architecte une nouvelle étude plus détaillée.

En fonction des réponses nous pourrions lancer une première tranche de travaux pour 2014 afin de protéger notre matériel et terminer en 2015. Nous pourrions ainsi étaler sur 2 ans le poste budgétaire.

Des élus s’étonnent du montant qui leurs paraient élevé.

M Fabien LORENZI demande qu’au-delà du financement ont réétudie le lieu d’implantation du garage afin de pouvoir regrouper d’autres services.

M le Maire lui fait remarquer qu’une discussion sur ce point a déjà eu lieu mais que l’on pouvait encore réfléchir sur ce point. Il rappelle qu’un permis de construire a été donné.

M le Maire ensuite donne l’information que la loi sur les rythmes scolaires n’a pas été à cette étape budgété. Cela devrait nous coûter environ annuellement entre 100 et 150 euros par enfants.

Il précise également de l’augmentation des recettes sur la taxe sur le foncier bâti de l’ordre de plus de 3000 euros (retard de notre Commune par rapport aux autres localités avoisinantes)

Les budgets sont équilibrés mais les ressources sont faibles.

Il termine par un message fort sur la réflexion de quel avenir pour notre commune. Soit laisser les choses en état et vivre des subventions qui ne pourront que baisser soit réfléchir sereinement à d’autres ressources ou/et d’autres activités.

Il propose également de rappeler la prise en charge par notre Commune des frais de transport scolaire ce qui implique une discipline des parents concernés.

Sur proposition de M. le Président, le budget est adopté à l’unanimité.

* **Projet de délibération : Vote de la redevance de l’eau et de l’assainissement**

M le Maire propose de laisser en état le montant des redevances qui nous concernent.

Il rappelle la règle : Une Arrivée d’eau = une redevance de 87 euros

Puis il propose de maintenir le rythme des poses des compteurs en relation avec d’autres travaux d’eau.

En revenant sur le budget il insiste sur la qualité et l’importance de l’investissement de ce poste.

M Patrick MAURIN profite de cette intervention et de la dernière discussion sur le budget pour suggérer une augmentation du prix de l’eau.

M Jean Marie PAUTRAT propose qu’avant toute décision sur ce point une campagne de sensibilisation soit entreprise en direction de la population (réunion publique, site Internet, journal distribué dans les boites aux lettres…)

M le Maire rappelle la dernière délibération sur le prix de l’eau qui entraîne une augmentation de 84 euros à 87 euros et appelle à réfléchir sur l’évolution du prix de l’eau.

Sur proposition de M. le Maire, la redevance de l’eau et l’assainissement est adoptée à l’unanimité.

* **Projet de délibération : Vote délibération modificative suppléant à la communauté de communes.**

M le Maire explique le pourquoi de cette nouvelle demande. Un premier vote a eu lieu dans le dernier Conseil. Les services de l’état on rappelé aux communes que le suppléant ne pouvait être que le premier adjoint. La seule solution pour maintenir notre décision initiale sera que les adjoints démissionnent de ce poste.

Le Conseil rejette cette solution qui entraînerait beaucoup de complication administrative y compris M Josiane GRIMAUD qui avait été élue.

Sur proposition du Maire, M Claude CAUVIN est élu suppléant à la communauté de commune.

* **Projet de délibération : Vote délibération des représentants à la commission communale des impôts**

M le Maire rappelle les règles en l’état.

Le Maire ou l’adjoint la préside et la commune dispose de 6 titulaires et de 4 suppléants.

|  |  |
| --- | --- |
| GUICHARD | Serge |
| MAURIN | Patrick |
| GALFARD | Régis |
| AUDIER | Bernard |
| GRIMAUD | Josiane |
| CAUVIN | Claude |

Les 6 suppléants donc les 5 derniers membres du Conseil.

|  |  |
| --- | --- |
| GALFARD | Elie |
| MEILLERAT | Marilyne |
| LORENZI | Fabien |
| PAUTRAT | Jean Marie |

Plus 24 membres pris dans la population dont 1 membre n’habitant pas continuellement dans la commune et 1 membre possédant plus de 100 hectares de terrain foncier.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| FRANCOIS | Philippe | MISTRAL | Gilles | GALFARD | Jeannie |
| MARTEL | Jean | GALFARD | Joëlle | IACOBBI | Kevin |
| CAUVIN | Marcel |  | Olivier | MELVIL |  |
|  | Mireille | GALFARD | Katia |  | David |
|  | Annis | IACOBBI | Sylvie | BOETTI | Myriam |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Sur proposition du Maire, les diverses propositions sur les représentants à la commission communale des impôts sont adoptées à l’unanimité.

Divers

* **Projet de délibération : Vote délibération des délégations des adjoints**

Claude CAUVIN : Au personnel, aux travaux, à la Régie Communal de l’eau et le cimetière.

Serge GUICHARD : Finance et culture.

Sur proposition du Maire, les délégations des adjoints sont adoptées à l’unanimité.

M le Maire ensuite fait état de quelques désignations obligatoires

Alerte préfecture : M Elie GALFARD – M Claude CAUVIN – M Christophe IACOBBI

Grippe aviaire : M Christophe IACOBBI

Chemin de fer (réquisition de la salle communale…) : M Christophe IACOBBI

Quelques informations :

Lette du sénateur et réponse du Ministre concerné sur l’avenir du train des Pignes.

En conclusion, inquiétude sur la pérennité du chemin de fer.

Demande de M Patrick MAURIN sur le suivi de l’activité de l’employé municipal. Quel planning ? Mettre en place d’une balise sur le début de la route de la Moutière.

M le Maire fait état du suivi, des stages effectués par l’agent. Il demande de faire remonter les besoins d’embellissement du village par la commission. Un budget y serra affecté.

Un élu demande que soit rénové le banc prêt de l’église.

Un débat a lieu sur l’état du square de la commune.

Après discussion les décisions suivantes sont adoptées :

* Faire respecter l’arrêté municipal sur la divagation des chiens
* Etablir un nouvel arrêté pour l’interdiction provisoire du square
* Entourer d’un grillage le square

Une demande est faite sur la pose de cendriers.

M Elie GALFARD indique que l’apéritif de fin de réunion du dernier Conseil n’avait pas été financé par la commune mais par lui-même et son épouse et M et Mme IACOBBI.

La réunion se conclue sur la présentation du site Internet de la commune, des pistes d’amélioration…

M le Maire remercie les élus qui y ont travaillé pour construire et appelle les élus à le consulter et à y collaborer.

Plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 13 heures.